



[Grisa Catia]
[Universidade Federal do Rio Grande do Sul - UFRGS],
[Brasil]
Forum Origine, Diversité et Territoires
[Atelier n°2], [Session n°3]



Politisation de l'alimentation, des marchés publics et de l'agroécologie : Opportunités et contraintes entre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques

La construction de systèmes alimentaires durables est à jour en raison des problèmes environnementaux, alimentaires, nutritionnels, sanitaires et sociaux générés par le système alimentaire hégémonique. Différents acteurs sont impliqués dans la problématisation, la visibilité et les litiges concernant les différents modèles et pratiques de production, de distribution, de commercialisation, de préparation et de consommation des aliments. Les critiques des manières conventionnelles de faire de l'agriculture, de commercialiser et de consommer les aliments se font dans le débat public, en exprimant des positions politiques et sociales, et se manifestent dans les actions individuelles à travers la consommation politique, les régimes et les styles alimentaires (végétarisme, végétalisme, régime climatique...) ; dans les actions des mouvements sociaux et de la société civile (slow food, communauté qui soutient l'agriculture, groupes de consommateurs...) ; dans les actions de l'initiative privée et de l'économie solidaire (cuisiniers, restaurants...) ; et aussi dans les actions gouvernementales et les politiques publiques. L'organisation du système alimentaire, dans ses différentes dimensions (production, circulation, transformation et consommation), est de plus en plus remise en question et contestée dans les plans, institutions, politiques, programmes et actions des gouvernements. Les marchés publics sont devenus un cas emblématique de ces remises en question, de ces litiges et de ces propositions de changement, soit par l'exigence d'une participation garantie de l'agriculture familiale, soit par l'inclusion de critères et de lignes directrices de durabilité. Dans plusieurs pays, ces remises en question et ces litiges ont déjà entraîné des changements dans les règles relatives aux achats publics.

Dans le cas du Brésil, ces questions ont conduit à la création du Programme d'acquisition de denrées alimentaires (PAA) en 2003, qui articule l'achat de denrées alimentaires provenant de l'agriculture familiale avec les demandes des organismes publics chargés de l'alimentation et de la nutrition (cantines publiques, assistance sociale) ; au changement du Programme national d'alimentation scolaire (PNAE) en 2009, qui a garanti la participation de l'agriculture familiale avec un minimum de 30% des ressources ; à la définition de la loi n° 12.349/2010, qui a inscrit la promotion du développement durable parmi les objectifs des appels d'offres (achats durables) ; et l'institutionnalisation du décret n° 8.473/2015, qui garantit la participation minimale (30%) de l'agriculture familiale aux achats de denrées alimentaires effectués par l'Administration publique fédérale. En plus des actions au niveau fédéral, plusieurs gouvernements infranationaux (gouvernements des États et des municipalités) ont créé leurs propres programmes et actions pour l'approvisionnement en denrées alimentaires provenant de l'agriculture familiale (certains d'entre eux à la suite de la nouvelle pandémie de coronavirus). Lors de la cartographie réalisée en mai 2020, nous avons identifié 12 gouvernements d'États (sur 26 plus le district fédéral) ayant des programmes et des actions pour l'acquisition de nourriture provenant de l'agriculture familiale. L'objectif de ce travail est d'analyser comment, dans ce processus de politisation de l'alimentation publique, ces mécanismes d'acquisition d'aliments issus de l'agriculture familiale (fédérale et sub-nationale) ont intégré le traitement de l'agroécologie comme un élément fondamental dans la construction de systèmes alimentaires durables.

Organisateurs

Co-organisateurs

Sponsors





Origine
Diversité
Territoires

[Grisa Catia]
[Universidade Federal do Rio Grande do Sul - UFRGS],
[Brasil]
Forum Origine, Diversité et Territoires
[Atelier n°2], [Session n°3]



Plus spécifiquement, le document analyse la place de l'agroécologie dans les objectifs et les motivations des programmes ; les normes et les instruments établis pour le soutien de l'agroécologie et la manière dont ils sont mis en œuvre. Les résultats soulignent que l'agroécologie est présente et stimulée dans tous les programmes par des prix différenciés et/ou une priorité d'acquisition. Cependant, elle était secondaire dans les motivations de la création des programmes et se heurte à de nombreuses difficultés dans leur mise en œuvre.

Organisateurs



Co-organisateurs

